

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 12 novembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2018/396 - 04065 - Dialogue social
Proposition de mise à jour de la liste des possibilités d'autorisations spéciales d'absence

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide :

- d'instaurer trois nouvelles possibilités d'autorisations spéciales d'absence liées à la vie personnelle des agents :

. l'autorisation d'absence dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation (PMA) pour l'agente et son conjoint (ou concubin ou partenaire d'un PACS),

. l'autorisation d'absence pour permettre au conjoint (ou concubin ou partenaire d'un PACS) d'assister aux examens prénataux de sa compagne,

. l'autorisation d'absence pour l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant,

selon les modalités détaillées dans l'annexe jointe à la présente délibération ;

- de compléter la liste des possibilités d'autorisations d'absence de la collectivité avec l'autorisation d'absence de droit pour citation d'un agent public en qualité de témoin auprès d'une juridiction répressive.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181112-lmc1120939-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 19/11/18